

Option Smartphone Upgrade

Option pour abonnements mobiles

	Offre
Questions générales	Cette option autorise le client à échanger son ancien iPhone contre un appareil iPhone de la génération suivante après 12 mois. L'ancien iPhone doit être rendu dans un état irréprochable. Les autres marques de smartphones sont exclues de cette option jusqu'à nouvel avis.
Échange	L'ancien iPhone peut être échangé au plus tôt après 12 mois et au plus tard au moment du paiement complet des mensualités, soit 24 mois après l'achat. L'échange est facultatif. Dès que la nouvelle génération d'iPhone arrive sur le marché, l'ancien iPhone peut être échangé contre un nouveau. L'échange entraîne la résiliation du plan de paiement de l'appareil en cours. Aucune pénalité de remboursement anticipé résultant du plan de paiement de l'appareil n'est due pour l'appareil échangé. À la réception du nouvel appareil, un nouveau plan de paiement de l'appareil est conclu, portant sur un paiement par mensualités courant sur 24 mois.
	Appareils
Appareils autorisés	<p>Sunrise définit quels anciens modèles d'iPhone peuvent être échangés contre quels nouveaux modèles d'iPhone («appareils autorisés»). La règle est qu'il est uniquement possible d'échanger le dernier modèle d'iPhone d'une génération donnée contre le dernier modèle de la génération suivante.</p> <p>Il n'est pas possible d'échanger un ancien iPhone contre un nouvel iPhone i) de la même génération, ii) d'une génération antérieure. Sunrise se réserve le droit de modifier la liste des appareils autorisés.</p> <p>Il est possible de choisir librement les capacités d'enregistrement (Go) et la couleur du nouvel iPhone. Il est également possible d'échanger un autre iPhone que celui que le client a acheté, si l'appareil est autorisé et dans un état irréprochable.</p>
État de l'appareil à échanger	<p>L'appareil à échanger doit être rendu dans un état irréprochable, avec ses accessoires. Les critères suivants s'appliquent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'appareil à échanger doit être en parfait état de fonctionnement (affichage, écran tactile, câbles et interfaces, tous les éléments mobiles tels que boutons, interrupteurs, écouteurs, etc.). 2. L'appareil à échanger ne doit présenter aucun dommage intérieur ou extérieur (écran, boîtier, lentille). Sont considérés comme des dommages les cassures, griffures, rayures, traces de chocs, déformations, décolorations, traces de colle, accessoires permanents rajoutés (films d'écran, etc.). Les traces d'usure normale, y compris les légères griffures, ne sont pas considérées comme des dommages. 3. Pour les griffures mineures qui ne sont pas des défauts de fonctionnement, l'échange peut être effectué pour une taxe de CHF 49. 4. Les accessoires doivent tous être rendus, dans un état irréprochable: chargeur & câble USB. Si aucun accessoire n'est disponible, l'échange peut être effectué pour une taxe de CHF 49.

5. L'appareil à échanger ne doit avoir subi ni réparation ni intervention non autorisée, y compris Jailbreak. Sont considérées comme non autorisées les réparations effectuées par l'utilisateur lui-même ou par un service de réparation non agréé par Apple.
6. Le client doit supprimer toutes les données contenues sur les appareils rapportés et réinitialiser l'appareil aux paramètres d'usine. La fonction «localiser mon iPhone» doit impérativement être désactivée avant la réinitialisation aux paramètres d'usine.

Il est laissé à l'appréciation de Sunrise d'évaluer si l'appareil à échanger répond aux critères ci-dessus.

Propriété	Seuls peuvent être échangés les anciens appareils qui appartiennent encore au client ou dont le client demeure l'ayant droit économique, ou pour lesquels le client peut justifier d'une procuration du nouveau propriétaire.
Rythme de sortie des modèles, délais de livraison	L'échange de l'ancien iPhone après 12 mois dépend de la disponibilité du nouvel iPhone chez Apple. Sunrise ne peut pas garantir qu'Apple poursuivra un rythme de générations d'appareils de 12 mois, ni que les nouveaux modèles seront disponibles immédiatement.
Plans de paiement de l'appareil en cours	Les clients qui ont un plan de paiement de l'appareil en cours pour un modèle quelconque de smartphone et souhaitent profiter de cette option peuvent anticiper la résiliation de ce plan de paiement en payant les mensualités restantes en une seule fois, puis en contractant un nouveau plan de paiement de l'appareil pour le modèle d'iPhone de l'année en cours assorti de l'option Smartphone Upgrade correspondante.

Option

Activation de l'option	L'option Smartphone Upgrade ne peut plus être activée.
Durée de l'option	L'option est valable jusqu'à la sortie de la nouvelle génération d'iPhone ou au terme du plan de paiement de l'appareil.
Frais de l'option	L'option Smartphone Upgrade est gratuite jusqu'à nouvel ordre en cas de conclusion d'un plan de paiement de l'appareil.
Réserve de résiliation	Sunrise peut résilier l'option Smartphone Upgrade de façon unilatérale à tout moment, contre remboursement des frais d'option déjà payés. Le droit d'échange expire après la résiliation de l'option.

Divers

Assurance	Les appareils endommagés à échanger ne doivent présenter aucun dommage et doivent avoir été réparés de manière professionnelle avant l'échange si nécessaire. Pour éviter des coûts indésirables en cas de dommage, il est recommandé de contracter l'assurance Sunrise Smart Protection. Cette assurance couvre tous les sinistres dus à un événement extérieur soudain ou imprévisible (choc, coup, pression, feu, chaleur, eau, humidité) et qui empêchent une utilisation normale de l'appareil. Les conditions générales d'assurance de l'assureur s'appliquent.
Assistance	Assistance téléphonique technique gratuite au 0800 707 707
Parties intégrantes du contrat	Dispositions particulières pour prestations de téléphonie mobile, Conditions générales de vente